

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 06807 Numéro SIREN : 503 182 073 Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 41447

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2020

N° DE DEPOT : 041447

N° GESTION : 2008B06807

N° SIREN : 503182073

DENOMINATION : Aaxen

ADRESSE : 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

MILLESIME : 2017

BILAN ACTIF

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
<u>Actif immobilisé</u>		
Écarts d'acquisition	1 245 617	1 482 877
Immobilisations incorporelles	991 785	578 519
Immobilisations corporelles	15 956 997	14 651 758
Immobilisations financières	30 421	29 813
Titres mis en équivalence		
<u>Actif circulant</u>		
Stocks et en cours	7 732 256	7 545 958
Avances et acptes versés sur commandes	13 290	15 528
Clients et comptes rattachés	803 202	14 167 971
Autres créances et comptes de régularisation	5 681 434	3 289 958
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 860 760	1 211 539
Total de l'actif	35 315 762	42 973 921

Pour copie certifiée
conforme à l'original

BILAN PASSIF

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
<u>Capitaux propres</u> (Part du groupe)		
Capital (1)	4 979 426	4 979 426
Primes (1)	299 467	1 331 048
Réserves et résultat consolidés (2)	-336 564	427 934
Autres (3)	-114 522	-114 522
Intérêts minoritaires		
<u>Provisions</u>	3 312 044	2 669 163
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	13 721 462	19 969 314
Avances et acptes reçus sur commandes	257 935	608 715
Fournisseurs et comptes rattachés	6 434 995	5 883 520
Autres dettes et comptes de régularisation	6 761 519	7 219 323
Total du passif	35 315 762	42 973 921

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice = - 596 079 €

(3) à détailler dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
Chiffre d'affaires	51 680 076	58 391 328
Autres produits d'exploitation	1 205 950	210 621
Achats consommés	-21 439 377	-22 861 756
Charges de personnel (1)	-17 272 777	-16 997 052
Autres charges d'exploitation	-10 224 853	-12 345 384
Impôts et taxes	-1 022 925	-1 180 703
Dotations aux amortissements et dépréciations	-1 955 405	-1 803 282
Résultat d'exploitation	970 689	3 413 772
Charges et produits financiers	-1 422 808	-1 942 945
Résultat courant des entreprises intégrées	-452 119	1 470 827
Charges et produits exceptionnels (2)	47 376	924 377
Impôt sur les résultats & crédits d'impôt	45 924	-17 771
Résultat net des entreprises intégrées	-358 819	2 377 433
Résultat net des entreprises cédées		1 404 847
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-237 260	-1 052 042
Résultat net de l'ensemble consolidé	-596 079	2 730 238
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	-596 079	2 730 238
Résultat par action	-0,12	0,38
Résultat dilué par action	-0,04	0,19

(1) y compris participation des salariés

(2) hors amortissement des écarts d'acquisition et résultat des entreprises cédées

FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	-596 079	2 730 238
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
+ Amortissements et provisions	2 841 678	3 502 667
- Reprises sur amortis. et provisions	-259 644	-647 812
- Produits de cession d'éléments d'actifs (1)	-1 055 347	-635 788
+ Valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés (1)	1 099 179	624 749
+ / - Variation des impôts différés	211 336	21 235
+ / - Intérêts minoritaires		
Marge brute d'autofinancement (A)	2 241 123	5 595 289
Variation du besoin en fonds de roulement (B)	10 135 293	-3 510 707
+ / - variation des stocks	-186 296	-166 226
+ / - variation des créances d'exploitation	10 891 531	-5 359 195
+ / - variation des dettes d'exploitation	-569 942	2 014 714
	10 135 293	-3 510 707
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (A+B)	12 376 416	2 084 582
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (1)	-4 520 875	-2 775 766
Cessions d'immob. et rembt immob. financières	1 056 037	635 908
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	184 853	165 312
Incidences des variations de périmètre		16 731 407
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS	-3 279 985	14 756 861
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Apport en capital		
Dividendes versés par la société mère	-1 200 000	
Rachat actions et BSA propres		-6 607 613
Variation des écarts de conversion (1)		
Augmentation des dettes financières	2 302 711	8 127 377
Remboursement des dettes financières	-8 545 534	-19 236 655
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	-7 442 823	-17 716 891
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 653 608	-875 448
TRESORERIE		
Solde à l'ouverture (trésorerie nette)	1 155 894	2 031 342
Variation de l'exercice	1 653 608	-875 448
Solde à la clôture (trésorerie nette)	2 809 502	1 155 894

(1) Hors éléments concernant les sociétés sortantes
(cf. "Incidence des variations de périmètre")

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation s'établit comme suit :

Sociétés	Lien juridique % contrôle	Méthode de consolidation	Siège social	N° Siren
AAXEN	Société mère		20 avenue Franklin Roosevelt 75 008 PARIS	503 182 073
ALKOS COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	Zac de Landacres 62360 HESDIN L'ABBE	343 967 527
INTER COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	11 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	339 646 630
SAGAL	Filiale 100%	Intégration globale	2 Chemin Croix St Mathieu 28320 GALLARDON	318 649 381

Ces sociétés interviennent sur le marché mondial des produits cosmétiques.

Rappel des évènements significatifs de l'exercice précédent

Opérations juridiques et financières :

En octobre et novembre 2016, les participations détenues dans les sociétés COSMOGEN, COSMOGEN INC, et SIMAX ont été cédées. Elles avaient été acquises au cours de l'exercice 2014.

Par dérogation au principe général, afin de permettre une comparaison des données l'exercice suivant, le résultat du sous-groupe cédé, calculé à la date du 31 octobre 2016, a été présenté sur une seule ligne du compte de résultat sous la dénomination "Résultat net des entreprises cédées". Il s'élève à 1 405 k€ et peut être détaillé ainsi :

en K€	COSMOGEN	SCI 4 PAVES	COSMOGEN INC	SIMAX	Total
Chiffre d'affaires	21 213		289	594	22 096
Résultat d'exploitation	1 782	-4	66	32	1 876
Résultat financier	-35				-35
Résultat exceptionnel	7			-2	5
Impôts sur les bénéfices	-441				-441
Résultat net	1 313	-4	66	30	1 405

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le résultat de cession individuel des titres a été retraité en consolidation et représente une plus-value de 896 k€ après prise en compte de l'amortissement des écarts d'acquisitions jusqu'au 31 octobre 2016.

Les emprunts bancaires souscrits lors de l'acquisition de ces titres ont été remboursés par anticipation ainsi qu'une partie de l'emprunt obligataire convertible en actions (remboursement de 2 871 061 obligations sur les 8 310 000 émises en 2014 générant le versement d'une prime de non conversion d'un montant de 895 k€ ; la provision constituée à ce titre a été reprise).

Consécutivement à ces opérations, les associés de la société AAXEN ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 521 k€ pour le ramener de 7 500 k€ à 4 979 k€ par voie de rachat par la société, puis d'annulation, de 2 520 574 de ses propres actions.

Enfin, la société AAXEN a racheté 200 000 Bons de Souscriptions d'Actions propres (sur les 400 000 émis en 2014) dont 120 000 ont été annulés à la clôture de l'exercice 2016. Les 80 000 BSA propres restants ont été reclassés dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres (115 k€). Ils sont toujours en portefeuille au 31 décembre 2017.

Contrôle fiscal AAXEN :

Courant 2016, la société AAXEN a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société conteste le bien-fondé de cette position et a entamé un recours contentieux ; aucune provision n'a été constituée à ce titre (hors frais de procédure). L'impôt correspondant à ces bases représenterait une somme de 657 k€. Au 31 décembre 2017, il en est de même, la procédure se poursuit.

Evènements significatifs de l'exercice

Proiciel de gestion intégré Groupe :

Les sociétés INTER COSMÉTIQUES et ALKOS COSMÉTIQUES ont refacturé à la société AAXEN le temps consacré par leurs salariés à la mise au point du progiciel de gestion intégré du Groupe qui entrera en service début 2018, soit un montant total de 372 k€ comptabilisé, au 31 décembre 2017, en "immobilisations incorporelles en cours" et présenté dans le compte de résultat consolidé en "production immobilisée".

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nouveaux contrats d'affacturage :

Les trois sociétés filiales confient la gestion de leurs créances clients à une société d'affacturage. Les contrats ont été renégociés en septembre 2017 et ils prévoient désormais une clause d'absence de recours du Factor. De ce fait, le retraitement en consolidation qui consistait à réinscrire à l'actif les créances avec pour contrepartie un financement par emprunt, n'est plus opéré. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 10 970 k€ pour le Groupe.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis et présentés en conformité avec les principes et normes comptables françaises et le règlement CRC n° 99-02.

Dates de clôture & durée de l'exercice

Toutes les sociétés intégrées clôturent leur bilan à la date du 31 décembre.

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent.

Principes comptables & méthodes d'évaluation

Ecarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition résultent d'une comparaison entre le coût d'acquisition ou d'apport des titres et la quote-part de situation nette acquise.

Pour les filiales INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES, les calculs effectués sur la base des comptes au 31 décembre 2007 sont restés inchangés depuis, soit un écart d'acquisition positif de 5 749 k€ pour INTER COSMÉTIQUES et SAGAL et un écart négatif de 150 k€ pour ALKOS COSMÉTIQUES (comptabilisé en provisions).

Leur amortissement, initialement étalé sur 7 ans dans la logique du financement mis en place pour l'acquisition des titres, a été allongé de 7 à 15 ans à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2012 pour tenir compte du contexte économique.

Pour les filiales cédées au cours de l'exercice précédent : COSMOGEN, COSMOGEN INC, et SIMAX, les écarts d'acquisition avaient été amortis linéairement sur une durée de 15 ans et la dotation de 2016 a été calculée sur 10 mois, soit un montant de 815 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fonds de commerce

Le fonds commercial inscrit à l'actif des comptes individuels de la société ALKOS COSMÉTIQUES pour une valeur brute de 2 211 k€ a été transféré, pour la présentation du bilan consolidé, dans un compte "Ecart d'acquisition".

Par dérogation au traitement initialement retenu pour les écarts d'acquisition (amortissement sur 7 ans), ce montant a été amorti à 100% sur le premier exercice de consolidation (2008) par imputation sur les réserves consolidées étant considéré qu'un traitement différent se serait révélé impropre à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat des exercices futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées, comme pour les exercices précédents, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés après identification éventuelle des composants, en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens et selon un mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires constatés dans les comptes sociaux sont neutralisés dans les comptes consolidés.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels, brevets	1 à 10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements des constructions	10 à 20 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel et outillage	3 à 20 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans

La société ALKOS COSMÉTIQUES a procédé au refinancement de matériels industriels acquis au cours de l'exercice pour un montant de 1 053 k€ par la conclusion de contrats de crédits-bails (retraités en consolidation comme il est dit ci-après).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Les produits en cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour les articles dont la commercialisation s'avère difficile ou dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau des flux de trésorerie, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Comptes et produits financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée.

Les dividendes reçus des filiales par la société mère (soit un montant de 2 050 k€ en 2017) sont annulés en consolidation.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux ont été éliminés par la constatation d'un gain ou d'une perte de change et les provisions correspondantes annulées.

Comme indiqué ci-après dans le paragraphe "Changement de présentation", ce retraitement s'effectue désormais en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Crédits-baïls et locations financières avec option d'achat

Ces contrats ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés par la constatation d'un achat à crédit amorti en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Les loyers sont annulés et remplacés par l'enregistrement d'une charge financière, d'une dotation aux amortissements et d'un amortissement du financement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent les éléments suivants :

- Provisions pour litiges fiscaux : 62 k€ (cf. ci-après "Résultat courant / Résultat exceptionnel") ;
- Provisions pour litiges sociaux : 113 k€ (organismes sociaux et risques prud'homaux) ;
- Provision du risque de non conversion de l'emprunt obligataire émis en 2014 : 2 721 k€ ;
- Provision des engagements de retraite : 384 k€ (étant rappelé que l'engagement relatif à la société SAGAL est intégralement couvert par un contrat d'assurance) ;
- Provision des écarts d'acquisitions négatifs : 33 k€ .

Impôts différés

La charge d'impôt sur les sociétés comprend l'impôt exigible de l'exercice ainsi que l'impôt différé calculé d'une part sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et d'autre part sur les retraitements et éliminations de consolidation.

Par prudence, les déficits fiscaux reportables n'ont pas donné lieu à constatation d'un impôt différé actif.

Au 31 décembre 2017, les actifs et passifs d'impôts différés, calculés au taux de 33.33 %, peuvent être ainsi résumés :

Impôts différés (en k€)	Actif	Passif
sur :		
Différences temporaires	20	
Indemnités de départ à la retraite	128	
Crédit-bail & locations financières		461
Cessions internes		
Amortissements dérogatoires		917
Plus-values en report d'imposition		661
	148	2 039

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Quant à la "preuve de l'impôt", elle s'établit comme suit (en k€) :

Résultat comptable consolidé avant impôt	- 642
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	1 976
Imputation des déficits fiscaux antérieurs	
Différences permanentes	- 931
Amort.& reprise des écarts d'acquisition	231
Résultat fiscal consolidé taxable à 33.33%	634
Charge d'impôt au taux normal	211
Contribution additionnelle	
Crédits d'impôt recherche	- 257
Crédits d'impôt apprentissage	
Crédit net d'impôt	- 46

Impôts exigibles

Les comptes des sociétés AAXEN, INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES sont intégrés fiscalement depuis le 1er janvier 2009. La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continue de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont maintenus en totalité dans les charges de l'exercice de leur engagement.

Emprunt obligataire

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions signé le 11 avril 2014 prévoit en son article 2.7. une prime de non conversion.

Les bases de la conversion ayant été fixées, la prime n'est pas comptabilisée en tant que dette.

Toutefois, pour faire face au risque de remboursement, une provision a été constituée en prenant pour hypothèse un remboursement à la clôture de chaque exercice. Au 31 décembre 2017, la provision s'élève à 2 721 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Outre l'amortissement des écarts d'acquisition, le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs, les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur exceptionnelle ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations. Le détail du résultat exceptionnel est fourni dans les pages suivantes.

Courant 2014 la société INTER COSMÉTIQUES a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013. Les propositions de rectification reçues à l'issue de cette vérification remettaient en cause les crédits d'impôt recherche relatifs aux années 2010 à 2013. Au 31 décembre 2016, la provision constituée à ce titre s'élevait à 283 k€. Ces redressements contestés par la société INTER COSMÉTIQUES ont donné lieu à une nouvelle expertise en mai 2017 qui a conclu à l'éligibilité de la majeure partie des dépenses de recherche au crédit d'impôt. Par courrier en date du 12 février 2018, la Direction Générale des Finances Publiques s'est rangée à cet avis. La provision pour litige a été ramenée à 62 k€ et la reprise de provision exceptionnelle s'élève à 221 k€.

Au 31 décembre 2017 la société INTER COSMÉTIQUES était en cours de déménagement sur son nouveau site à ANGERS qui réunira à terme les deux usines, l'entrepôt de stockage et les bureaux. Les frais engagés à ce titre, en 2017, ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles pour un montant de 118 k€.

Les autres éléments sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Modalités de calcul du résultat par action

Le calcul du résultat par action tient compte, le cas échéant, des variations du capital intervenues au cours de l'exercice.

Quant au résultat dilué par action, il est calculé en intégrant le nombre d'actions à émettre en application du contrat d'emprunt obligataire convertible en actions et en retraçant le résultat net du montant des intérêts obligataires comptabilisés au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres éléments d'information

Social :

L'effectif du groupe pour l'exercice 2017 s'établit à 140 cadres et assimilés et 249 employés et ouvriers.

Le total des frais de personnel s'élève à 17 273 k€ (il n'y a pas de participation des salariés pour l'exercice 2017).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ou de direction n'est pas communiqué car cela reviendrait pratiquement à divulguer une rémunération individuelle.

Les comptes au 31 décembre 2017 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant total de 630 k€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017.

Fiscalité :

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les charges et donnent lieu au calcul d'un crédit d'impôt recherche, soit un montant de 257 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et une base totale de dépenses pour le groupe de 857 k€.

Honoraires des Commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires pris en charges au cours de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes des sociétés du Groupe s'élève à 89 k€.

Engagements non financiers :

Au cours de l'exercice 2013, la société ALKOS COSMÉTIQUES a bénéficié de la part de la Région Nord-Pas-de-Calais d'une avance remboursable de 300 k€ sur une durée de 5 ans (compte tenu d'un différé de remboursement d'un an et d'un taux d'intérêts de 0,89 % l'an) sous condition de maintien de 91 contrats de travail à durée indéterminée sur le site d'Hesdin l'Abbé.

ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de Présentation :

A compter du 1er janvier 2017, en application du Plan Comptable Général modifié, les pertes et gains de change sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier. Pour le Groupe AAXEN et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation est ainsi augmenté de 78 k€ par rapport à l'ancienne présentation.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Contrats souscrits par INTER COSMETIQUES			412 808	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES			3 388 440	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB immobilier)			4 100 001	
Contrats souscrits par SAGAL			3 737	
			7 904 986	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements de retraite provisionnés			383 678	
Engagements de retraite couverts par un contrat d'assurance (SAGAL)			78 625	
			462 303	
Autres engagements				
Contrat d'achat de 2 000 000 USD à échéance du 11/12/2018 au cours de 1 1788			1 696 641	
Prime de non conversion de l'emprunt obligataire à l'échéance (31.12.2024) (provision constituée à ce titre au 31.12.2017 = 2 721 k€)			13 872 255	
			15 568 896	
Total des engagements financiers (1)			23 936 185	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		51 680 076
Production vendue Biens		49 840 900
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 512 500	
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	25 671 092	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(286 109)	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(56 582)	
Production vendue Services		1 839 176
<i>Prestations conduit France</i>	253 014	
<i>Prestations conduit Export</i>	93 683	
<i>Produits annexes France</i>	554 878	
<i>Produits annexes Export</i>	937 601	
Chiffre d'affaires par marché géographique		51 680 076
Chiffre d'affaires FRANCE		25 034 282
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 512 500	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(286 109)	
<i>Prestations conduit France</i>	253 014	
<i>Produits annexes France</i>	554 878	
Chiffre d'affaires EXPORT		26 645 794
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	25 671 092	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(56 582)	
<i>Prestations conduit Export</i>	93 683	
<i>Produits annexes Export</i>	937 601	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		1 282 328
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 055 347
<i>Prod. cessions immob corp.</i>	<i>1 055 347</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		226 981
<i>Rep. Prov. pour litiges</i>	<i>220 771</i>	
<i>Rep. Prov. Ecart Acq. Négatif</i>	<i>6 210</i>	
Total des charges exceptionnelles		1 472 212
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		133 773
<i>Pénalités sur marchés</i>	<i>15 881</i>	
<i>Amendes et pénalités</i>	<i>54</i>	
<i>Charges except. opér. gestion</i>	<i>117 838</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 099 179
<i>Val. nette cpta. immo. corpor.</i>	<i>1 099 179</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		239 260
<i>Dot. Amort écart d'acquisition</i>	<i>237 260</i>	
<i>Dot. Prov. pour litiges</i>	<i>2 000</i>	
Résultat exceptionnel		(189 885)

ANNEXE - Élément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	
Indemnités journalières de Sécurité Sociale et de Prévoyance	114 125
Avantages en nature	81 987
Remboursements de sinistres	82 056
Remboursement de frais et formations	34 273
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL	312 441

Date	Time	Location	Weather	Remarks
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	1998
1998	1998	1998	1998	199

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30 421		30 421
	Clients douteux ou litigieux	26 860		26 860
	Autres créances clients	798 850	798 850	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	10 580	10 580	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 590	141 590	
	Impôts sur les bénéfices	2 877 157	1 018 884	1 858 273
	Taxes sur la valeur ajoutée	911 583	911 583	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	100 408	100 408	
	Groupe et associés (2)	8	8	
	Débiteurs divers	1 402 057	1 402 057	
	Charges constatées d'avances	238 051	238 051	
	TOTAL DES CREANCES	6 537 565	4 622 011	1 915 554
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	5 656 543	217 559		5 438 984
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	51 259	51 259		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 988 004	1 261 915	3 672 007	3 054 082
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	18	18		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 434 995	6 434 995		
	Personnel et comptes rattachés	1 549 959	1 549 959		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 548 450	1 548 450		
	Impôts sur les bénéfices	2 038 738	27 102	955 443	1 056 193
	Taxes sur la valeur ajoutée	317 033	317 033		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	336 382	336 382		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	475 088	475 088		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	495 869	495 869		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	26 892 339	12 715 631	4 627 450	9 549 259
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 302 711			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 545 525			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : acquisitions & virements poste à poste	Diminutions : cessions & virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2017
Ecart d'acquisitions	5 748 992				5 748 992
Ecart d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	1 320 282		479 608		1 799 890
Terrains	69 748				69 748
Terrains (Retraitement CB)	852 702				852 702
Constructions	3 552 093				3 552 093
Constructions (Retraitement CB)	7 727 733				7 727 733
Installat.aménag. des constructions	1 839 383		331 778	1 138	2 170 022
Matériel et outillage	15 209 260		678 880	1 114 317	14 830 427
Matériel et outillage (Retraitement CB)	6 772 937		2 046 895	97 805	8 665 424
Installations générales et aménagements	137 494		21 718		159 212
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)					
Matériel de bureau et mobilier	945 899		47 992	11 787	982 104
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
Immob.corporelles en cours & acomptes	1 289 783		1 527 103	1 667 620	1 149 265
Autres titres immobilisés et dépôts	29 813		1 298	690	30 421
TOTAL	47 812 503		5 135 272	2 893 358	50 054 417

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : dotations de l'exercice & virt poste à poste	Diminutions : sorties d'immobilisations & virt poste à poste	Montant des amortissements au 31/12/2017
Ecart d'acquisition	4 266 115		237 260		4 503 375
Ecart d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	741 765		66 342		808 107
Constructions	2 855 463		97 909		2 953 372
Constructions (Retraitement CB)	3 941 285		178 040		4 119 325
Installat. Aménagements des constructions	1 368 149		85 261	1 138	1 452 272
Matériel et outillage	11 334 998		650 420	1 069 202	10 916 215
Matériel et outillage (Retraitement CB)	3 360 519		582 594	97 805	3 845 308
Installations générales et aménagements	51 796		13 406		65 202
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)	0				0
Matériel de bureau et mobilier	833 064		27 919	10 947	850 036
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
TOTAL	31 069 536		1 939 152	1 179 092	31 829 596

Provisions

	Montant au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2017
Provisions pour litiges	408 355		2 000	235 371,00	174 984
Provisions pour risques & chg finan. (PNC)	1 845 645		875 135		2 720 780
Autres provisions pour risques & charges	18 000			18 000,00	
Provisions pour engagement retraite	358 351		25 390	62,71	383 678
Provisions "écarts acquisition négatifs"	38 813			6 210,00	32 603
Dépréciations des stocks & en cours	117 621		228 122	117 621,00	228 122
Dépréciations des créances clients	22 508				22 508
Autres dépréciations					
TOTAL	2 809 293		1 130 647	377 265	3 562 675

dont : - d'exploitation	253 512	150 284
dont : - financières	875 135	
dont : - exceptionnelles	2 000	226 981

Variation des Emprunts & Avances conditionnées

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 01/01/17	Variation de Périmètre	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Capital restant dû au 31/12/2017
Avances conditionnées					
	102 093			76 456	25 637
Emprunts obligataires	5 438 984				5 438 984
Emprunts auprès des Ets Crédit					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
Inter Cosmétiques					
Sagal					
sous total					
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières					
Inter Cosmétiques	592 269			200 212	392 057
Alkos Cosmétiques	6 040 501		2 302 711	750 409	7 592 802
Sagal	15 394			12 249	3 145
sous total	6 648 163		2 302 711	952 870	7 988 004
Retraitement contrats Affacturage	7 506 199			7 506 199	
Emprunts & dettes Fin. Diverses					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
sous total					
TOTAL	19 695 439		2 302 711	8 545 525	13 452 625

Échéances d'Emprunts

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 31/12/2017	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Aaxen	5 438 984			5 438 984
sous total	5 438 984			5 438 984
Emprunts auprès des Ets Crédit				
Aaxen				
sous total				
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières				
Inter Cosmétiques	392 057	205 265	186 792	
Alkos Cosmétiques	7 592 802	1 053 504	3 485 216	
Sagal	3 145	3 145		
sous total	7 988 004	1 261 915	3 672 007	3 054 082
Retraitement contrats Affacturage				
Emprunts & dettes Fin. Diverses				
sous total				
TOTAL	13 426 988	1 261 915	3 672 007	8 493 066

Variation des Capitaux Propres Consolidés

	Capitaux Propres au 01/01/2017	Affectation du résultat 2016	Dividendes versés par la société mère	Réduction des capitaux propres (annulation actions et BSA propres)	Reclassement des titres propres	Variation des écarts de conversion	Résultat consolidé 2017	Capitaux Propres au 31/12/2017
Capital social	4 979 426							4 979 426
Primes d'émission	1 331 048		-1 031 581					299 467
Titres de l'entreprise consolidante	-114 522							-114 522
Ecart de conversion								
Reserves consolidées	-2 302 304	2 730 238	-168 419					259 515
Report à nouveau								
Résultat groupe 2016	2 730 238	-2 730 238					-596 079	-596 079
Résultat groupe 2017								
	6 623 886		-1 200 000				-596 079	4 827 806

Contribution des Sociétés au Résultat du Groupe

	AAXEN	Inter Cosmétiques	Sagal	Alkos Cosmétiques	Sociétés cédées	Total au 31/12/2017
Résultats individuels	1 120 463	178 611	129 714	49 367		1 478 156
Retraitements de consolidation :						
Résultat net des entreprises cédées						
Retraitement plus-value cession des titres						
Amort. Ecart acquisition	-237 260					-237 260
Reprise Prov. Ecart acquisition	6 210					6 210
Annulation dividendes reçus des filiales	-2 050 000					-2 050 000
Annul. Amort. dérogatoires / immob.	-2 175	183 359	-3 101	24 872		202 956
IS différé / amortis. dérogatoires immob.	725	-61 120	1 034	-8 291		-67 652
Annul. Amort. dérogatoires / frais acq. titres						
IS différé / amortis. dérogatoires frais titres						
Annul. autres amort. dérogatoires		12 593				12 593
Retraitements des crédits baux		39 435	868	208 389		248 692
IS différé / retraitements crédits baux		-13 145	-289	-69 463		-82 897
Retraitements des LOA						
IS différé / retraitements LOA				-46 456		-46 456
Provision Indemnités de fin de carrière	-21 484	-3 806		15 485		15 485
IS différé / provision indem. fin carrière	7 161	1 302				-25 390
Retraitement écarts conversion passif	595	11 453				8 463
IS différé / différences temporaires		-85 768	-55	13 684		25 731
Retraitements cessions internes d'immob.		25		1 096		-84 727
IS différé / retrait. cessions internes		-8				25
Ajustements divers						-8
Résultat consolidé	-1 175 764	262 830	128 171	188 684		-596 079

"AAXEN"

Société par actions simplifiée au capital de 4.979.426 €

Siège social : PARIS (75008) - 20, avenue Franklin Roosevelt

503 182 073 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE **EN DATE DU 15 JUIN 2018**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DE GESTION **SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AAXEN**

Chers Associés,

En application des dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce, nous vous rappelons que sur la base des derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2017, le groupe AAXEN a l'obligation d'établir des comptes consolidés.

Nous vous avons donc réunis en Assemblée Générale en application des statuts et des dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce à l'effet de vous rendre compte de l'activité du groupe AAXEN au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Définition du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe AAXEN (ci-après, le « **Groupe** ») comprenait les sociétés suivantes :

AAXEN	Société Mère
ALKOS COSMETIQUES	100,00 %
INTER COSMETIQUES	100,00 %
SAGAL	100,00 %

Il est rappelé que les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes sociaux proposés par chaque société à son Assemblée Générale, et vérifiés par le ou les Commissaire(s) aux comptes (dans les sociétés où leur présence est obligatoire).

La date de clôture de l'ensemble des sociétés du Groupe est le 31 décembre de chaque année et couvrent une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les comptes consolidés présentés en comparatif ont une durée de 12 mois, allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Il est précisé qu'en octobre et novembre 2016, les participations détenues dans les sociétés COSMOGEN, COSMOGEN INC, SIMAX, et la SCI DES 4 PAVES ont été cédées.

Par dérogation au principe général, et afin de permettre une comparaison des données de l'exercice suivant, le résultat du sous-groupe cédé, calculé à la date du 31 octobre 2016, a été présenté dans les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017, sur une seule ligne du compte de résultat, sous la dénomination « Résultat net des entreprises cédées », et s'élève à 1 405 K€.

Le résultat de cession individuel des titres a été retraité comptablement en consolidation et représente une plus-value de 896 K€ après prise en compte de l'amortissement des écarts d'acquisition jusqu'au 31 octobre 2016.

Il est précisé également qu'à compter du 1er janvier 2017, en application du Plan Comptable Général modifié, les pertes et gains de change sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier. Pour le Groupe AAXEN et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation est ainsi augmenté de 78 k€ par rapport à l'ancienne présentation.

Nous vous demanderons, conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

2. Situation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Opérations juridiques et financières :

Ainsi qu'exposé précédemment, au cours du second semestre 2016, des modifications significatives sont intervenues dans la composition de l'actionnariat de la société AAXEN, et de ses équilibres financiers et politiques antérieurs, par le désinvestissement partiel ou total de certains des associés historiques.

Ces modifications sont intervenues dans le cadre plus large de la cession au profit de la société COSMOGEN EXPANSION par la Société de 100 % du capital et des droits de vote qu'elle détenait au sein du capital des sociétés COSMOGEN, COSMOGEN INC, SIMAX INTERNATIONAL LIMITED et de 99,99 % de la société SCI DES 4 PAVES (ci-après, la "**Cession COSMOGEN**").

Les emprunts bancaires souscrits lors de l'acquisition de ces titres ont été remboursés par anticipation ainsi qu'une partie de l'emprunt obligataire convertible en actions (remboursement de 2 871 061 obligations sur les 8 310 000 émises en 2014 générant le versement d'une prime de non conversion d'un montant de 895 K€ ; la provision constituée à ce titre ayant été reprise).

Consécutivement à ces opérations, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 521 K€ pour le ramener de 7 500 k€ à 4 979 K€ par voie de rachat par la société, puis d'annulation, de 2 520 574 de ses propres actions.

Enfin, la Société a racheté 200 000 bons de souscription d'actions (BSA) propres (sur les 400 000 émis en 2014), dont 120 000 ont été annulés à la clôture de l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2017, il reste toujours 80 000 BSA propres en portefeuille.

Il est rappelé également que les modalités de gouvernance de la Société ont été modifiées le 22 novembre 2016.

Ensuite de ces opérations, et en application des accords conclus entre associés le 22 novembre 2016, des opérations devant conduire à la sortie totale du FCPR MBO CAPITAL 3 ont été initiées au cours du premier trimestre 2017 (principalement projet de rachat par la société FINNLEY, associé majoritaire, de la totalité des OCA 2014, BSA et actions détenus par le FCPR MBO CAPITAL 3), lesquelles opérations se sont débouclées le 31 mars 2017.

Corrélativement à ces opérations, il a été procédé à une refonte globale des statuts de la Société et un nouveau pacte entre associés a été conclu.

Il est noté également que le FCPR MBO CAPITAL 3 représenté par Monsieur Richard BROCHE et Monsieur Gabriel NECTOUX, ont respectivement démissionné de leur mandat de membre du Comité de Surveillance de la Société.

Enfin, il est rappelé que suivant décisions collectives des associés en date du 30 juin 2017, Monsieur Philippe Pavageau a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société à effet du 1^{er} juillet 2017, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Dominique Vautier, démissionnaire de ses fonctions de Président et de membre du Comité de Direction de la Société.

Parallèlement, Monsieur Dominique Vautier a été nommé en qualité de nouveau membre du Comité de Surveillance.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, l'activité des filiales du Groupe a été la suivante :

- **Concernant la société ALKOS COSMETIQUES :**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a augmenté d'environ 13,58 % par rapport à l'exercice 2016.

Les comptes au 31 décembre 2017 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 214 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017. Le CICE obtenu en 2017, au titre de l'année 2016 (166 K€), a été affecté au financement des investissements.

Concernant les engagements non-financiers, il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2013, la société ALKOS COSMÉTIQUES a bénéficié de la part de la Région Nord-Pas-de-Calais d'une avance remboursable de 300 K€ sur une durée de 5 ans (compte tenu d'un différé de remboursement d'un an et d'un taux d'intérêts de 0,89 % l'an) sous condition de maintien de 91 contrats de travail à durée indéterminée sur le site d'Hesdin l'Abbé.

Il est également rappelé que depuis le 1er janvier 2017, la société mère AAXEN prend en charge tous les frais relatifs au service commercial du Groupe qu'elle forme avec ses trois filiales, dont la société ALKOS COSMÉTIQUES, et les leur refacture sous forme de prestations de services.

Sur le plan juridique, les contrats de travail des commerciaux ont été transférés chez AAXEN le 1er juillet 2017.

Par ailleurs, la société ALKOS COSMÉTIQUES a refacturé à la société AAXEN le temps consacré par ses salariés à la mise au point du progiciel de gestion intégré du Groupe qui entrera en service début 2018, soit un montant de 154 K€.

Il est à noter également que la Société confie la gestion de ses créances clients à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 4 378 K€.

Enfin, il est rappelé que suivant décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2017, Monsieur Philippe Pavageau a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société à effet du 1^{er} juillet 2017, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Dominique Vautier, démissionnaire.

- **Concernant la société INTER COSMETIQUES :**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a connu une baisse d'environ 22,89 % par rapport à l'exercice 2016.

Il est rappelé à ce titre qu'au 31 décembre 2017, la société INTER COSMÉTIQUES était en cours de déménagement sur son nouveau site, rue Papiou de la Verrie à ANGERS qui réunira à terme les deux usines, l'entrepôt de stockage et les bureaux. Les frais engagés à ce titre, en 2017, ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles pour un montant de 118 K€.

Les comptes au 31 décembre 2017 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 333 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017. Le CICE obtenu en 2017, au titre de l'année 2016 (296 K€), a été affecté au financement des investissements.

Il est également rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2017, la société mère AAXEN prend en charge tous les frais relatifs au service commercial du Groupe qu'elle forme avec ses trois filiales, dont la société INTER COSMÉTIQUES, et les leur refacture sous forme de prestations de services.

Sur le plan juridique, les contrats de travail des commerciaux ont été transférés chez AAXEN le 1^{er} juillet 2017.

Par ailleurs, la société INTER COSMÉTIQUES a refacturé à la société AAXEN le temps consacré par ses salariés à la mise au point du progiciel de gestion intégré du Groupe qui entrera en service début 2018, soit un montant de 218 K€.

Il est à noter également que la Société confie la gestion de ses créances clients à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et il prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 5 559 K€.

Enfin, il est rappelé que suivant décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2017, Monsieur Philippe Pavageau a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société à effet du 1^{er} juillet 2017, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Dominique Vautier, démissionnaire.

- **Concernant la société SAGAL :**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a augmenté d'environ 4,03 % par rapport à l'exercice 2016.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 75 K€ comptabilisée en diminution des charges sociales et calculée en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017. Le CICE obtenu en 2017 au titre de l'année 2016 (65 K€) a été affecté au financement des investissements.

Il est précisé que depuis le 1^{er} janvier 2017, la société mère Aaxen prend en charge tous les frais relatifs au service commercial du Groupe qu'elle forme avec ses filiales, dont la société SAGAL, et les leur refacture sous forme de prestations de services.

En outre, il est à noter que pour la gestion de ses créances clients, la société SAGAL fait appel à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 1 032 K€.

Enfin, il est rappelé que suivant décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2017, Monsieur Philippe Pavageau a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société à effet du 1^{er} juillet 2017, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Dominique Vautier, démissionnaire.

Au niveau de la société-mère AAXEN, il est relevé que l'activité de l'année 2017 s'est traduite par un chiffre d'affaires en hausse d'environ 25,69 % par rapport à 2016.

Au cours de l'exercice 2017, le montant des dividendes distribués par les filiales s'est élevé à 2 050 K€ contre 4 690 K€ en 2016.

Sur le plan des relations intra-groupe, il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2017, la société mère AAXEN prend en charge tous les frais relatifs au service commercial du Groupe qu'elle forme avec ses trois filiales et les leur refacture sous forme de prestations de services. Sur le plan juridique, les contrats de travail des commerciaux, initialement recrutés par les sociétés INTER COSMÉTIQUES et ALKOS COSMÉTIQUES, ont été transférés chez AAXEN à compter du 1^{er} juillet 2017.

Par ailleurs, il est rappelé que courant 2016, la société a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). Il est rappelé que la Société a contesté le bien-fondé de cette position et a entamé un recours contentieux ; aucune provision n'a été constituée à ce titre (hors frais de procédure). L'impôt correspondant à ces bases représenterait une somme de 657 K€. Au 31 décembre 2017, il en est de même, la procédure se poursuit.

A la suite d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2008 à 2010, la société ALKOS DÉVELOPPEMENT (devenue AAXEN) a reçu un rappel de cotisations qu'elle a contesté. La provision constituée à ce titre s'élève à 44 K€.

Enfin, il est rappelé que les comptes de la société AAXEN, au 31 décembre 2017, intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour un montant de 9 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017. Le CICE obtenu en 2017, au titre de l'année 2016 (3 K€), a été affecté au financement des investissements.

3. Evènements importants intervenus au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif hors exploitation courante du Groupe n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

4. Evolution prévisible du Groupe

Le déménagement sur le nouveau site de la société INTER COSMETIQUES a commencé fin 2017 et s'est terminé fin février 2018.

Il s'en est suivi de nombreuses perturbations de la fabrication et du conditionnement qui seront difficilement rattrapables du fait d'un second semestre très chargé.

Nous prévoyons un chiffre d'affaires 2018 en progression d'environ 5% par rapport à 2017 pour la société INTER COSMETIQUES.

L'activité de la société SAGAL devrait présenter une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 10 %.

Le chiffre d'affaires annuel attendu de l'activité de la société ALKOS COSMETIQUES en 2018 devrait être en baisse de 5% par rapport à 2017.

Au niveau de la société-mère AAXEN, il est à noter que la réduction de notre structure à l'international va entraîner une baisse de la facturation des prestations de l'ordre de 15% en 2018 par rapport à 2017.

5. Activités en matière de recherche et de développement au sein du Groupe

Le Groupe a, à travers ses filiales INTERCOSMETIQUES, SAGAL, et ALKOS COSMETIQUES, réalisé de nombreux travaux de Recherche et de Développement (formules, textures, produits.), dans le cadre du développement commercial du Groupe.

- Concernant la société INTER COSMETIQUES :

Il est rappelé que les comptes au 31 décembre 2016 comprenaient un crédit d'impôt recherche d'un montant de 127 K€. Pour 2017, le crédit d'impôt recherche s'élève à 130 K€. Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 433 K€.

- Concernant la société SAGAL :

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 comprenaient un crédit d'impôt recherche pour un montant de 29 K€. Pour 2017, le crédit d'impôt recherche s'élève à 23 K€.

Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 78 K€.

- **Concernant la société ALKOS COSMETIQUES :**

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 comprenaient un crédit d'impôt recherche pour un montant de 62 K€. Pour 2017, le crédit d'impôt recherche s'élève à 64 K€.

Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 208 K€.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, les frais de Recherche et Développement se sont élevés pour le Groupe à 857 K€.

6. Résultats économiques et financiers du Groupe

Les résultats du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 51 680 076 € contre 58 391 328 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 52 886 026 € contre 58 601 949 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 51 915 336 € contre 55 188 178 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de 970 689 € contre 3 413 772 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à (1 422 808) € contre (1 942 944) € au titre de l'exercice précédent et le résultat courant des entreprises intégrées est de (452 119) € contre 1 470 827 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'une perte exceptionnelle de 189 885 €, de l'absence de participations des salariés aux résultats et d'un montant de crédit d'impôt sur les bénéfices de 45 924 €, le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par une perte de 596 079 € contre un bénéfice de 2 730 238 € au titre de l'exercice précédent.

Examen du bilan consolidé

La comparaison des principaux postes de l'actif fait apparaître les variations suivantes (en € et par arrondi) :

	31.12.2017	31.12.2016
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	2 237 402	2 061 396
- Immobilisations corporelles	15 956 997	14 651 758
- Immobilisations financières	30 421	29 813
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks et en cours	7 732 255	7 545 957
- Avances et Acomptes versés sur commandes	13 290	15 528
- Créances clients et comptes rattachés	803 202	14 167 971
- Autres créances	5 443 383	3 080 028
- Valeurs mobilières de placement	/	/
- Disponibilités	2 860 760	1 211 539
- Charges constatées d'avance	238 051	209 930
TOTAL	35 315 762	42 973 921

La comparaison des principaux postes du passif fait apparaître les variations suivantes (en € et par arrondi) :

	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres	4 827 806	6 623 886
Autres fonds propres	25 637	102 093
Provisions pour risques	2 895 764	2 272 000
Provisions pour charges	416 281	397 163
Dettes	27 150 274	33 578 779
TOTAL	35 315 762	42 973 921

Examen des variations du compte de résultat (en € et par arrondi) :

	31.12.2017	31.12.2016
. Produits d'exploitation	52 886 026	58 601 949
. Charges d'exploitation	51 915 336	55 188 178
. Résultat d'exploitation	970 689	3 413 772
. Résultat financier	(1 422 808)	(1 942 944)
. Résultat exceptionnel	(189 885)	1 277 182
. Participation des salariés	/	/
. Impôts sur les bénéfices	(45 924)	17 771
. Résultat ensemble consolidé	(596 079)	2 730 238

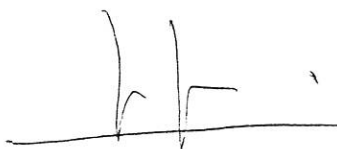
7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous donnerons lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels procéderont aux contrôles et vérifications prévus par la réglementation en vigueur.

*
* *

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

Le Président



C.C. AUDIT

17, Avenue d'Italie
75013 PARIS

SCOREX

10, Rue Lauriston
75116 PARIS

MEMBRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE 2017**

S.A.S. AAXEN

***20, Avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS***

S.A.S. AAXEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale annuelle,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale annuelle, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe des comptes consolidés concernant les nouveaux contrats d'affacturage (page numérotée 21) et le changement de présentation (page numérotée 28).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : importance relative, continuité d'exploitation et permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes consolidés.

VI. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

a) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

b) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris
Le 5 juin 2018

Pour la société C.C. AUDIT

Karim MALOU
Commissaire Aux Comptes



Hervé POUBEAU
Commissaire Aux Comptes



Pour la société SCOREX

Jean-Michel BROSSARD
Commissaire Aux Comptes



BILAN ACTIF

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
<u>Actif immobilisé</u>		
Écarts d'acquisition	1 245 617	1 482 877
Immobilisations incorporelles	991 785	578 519
Immobilisations corporelles	15 956 997	14 651 758
Immobilisations financières	30 421	29 813
Titres mis en équivalence		
<u>Actif circulant</u>		
Stocks et en cours	7 732 256	7 545 958
Avances et acptes versés sur commandes	13 290	15 528
Clients et comptes rattachés	803 202	14 167 971
Autres créances et comptes de régularisation	5 681 434	3 289 958
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 860 760	1 211 539
Total de l'actif	35 315 762	42 973 921

BILAN PASSIF

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
<u>Capitaux propres</u> (Part du groupe)		
Capital (1)	4 979 426	4 979 426
Primes (1)	299 467	1 331 048
Réserves et résultat consolidés (2)	-336 564	427 934
Autres (3)	-114 522	-114 522
Intérêts minoritaires		
<u>Provisions</u>	3 312 044	2 669 163
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	13 721 462	19 969 314
Avances et acptes reçus sur commandes	257 935	608 715
Fournisseurs et comptes rattachés	6 434 995	5 883 520
Autres dettes et comptes de régularisation	6 761 519	7 219 323
Total du passif	35 315 762	42 973 921

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice = - 596 079 €

(3) à détailler dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

COMPTES DE RÉSULTAT

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
Chiffre d'affaires	51 680 076	58 391 328
Autres produits d'exploitation	1 205 950	210 621
Achats consommés	-21 439 377	-22 861 756
Charges de personnel (1)	-17 272 777	-16 997 052
Autres charges d'exploitation	-10 224 853	-12 345 384
Impôts et taxes	-1 022 925	-1 180 703
Dotations aux amortissements et dépréciations	-1 955 405	-1 803 282
Résultat d'exploitation	970 689	3 413 772
Charges et produits financiers	-1 422 808	-1 942 945
Résultat courant des entreprises intégrées	-452 119	1 470 827
Charges et produits exceptionnels (2)	47 376	924 377
Impôt sur les résultats & crédits d'impôt	45 924	-17 771
Résultat net des entreprises intégrées	-358 819	2 377 433
Résultat net des entreprises cédées		1 404 847
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-237 260	-1 052 042
Résultat net de l'ensemble consolidé	-596 079	2 730 238
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	-596 079	2 730 238
Résultat par action	-0,12	0,38
Résultat dilué par action	-0,04	0,19

(1) y compris participation des salariés

(2) hors amortissement des écarts d'acquisition et résultat des entreprises cédées

FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	-596 079	2 730 238
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
+ Amortissements et provisions	2 841 678	3 502 667
- Reprises sur amortis. et provisions	-259 644	-647 812
- Produits de cession d'éléments d'actifs (1)	-1 055 347	-635 788
+ Valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés (1)	1 099 179	624 749
+ / - Variation des impôts différés	211 336	21 235
+ / - Intérêts minoritaires		
Marge brute d'autofinancement (A)	2 241 123	5 595 289
Variation du besoin en fonds de roulement (B)	10 135 293	-3 510 707
+ / - variation des stocks	-186 296	-166 226
+ / - variation des créances d'exploitation	10 891 531	-5 359 195
+ / - variation des dettes d'exploitation	-569 942	2 014 714
	10 135 293	-3 510 707
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (A+B)	12 376 416	2 084 582
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (1)	-4 520 875	-2 775 766
Cessions d'immob. et rembt immob.financières	1 056 037	635 908
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	184 853	165 312
Incidences des variations de périmètre		16 731 407
FLUX DE TRESORERIE D' INVESTISSEMENTS	-3 279 985	14 756 861
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Apport en capital		
Dividendes versés par la société mère	-1 200 000	
Rachat actions et BSA propres		-6 607 613
Variation des écarts de conversion (1)		
Augmentation des dettes financières	2 302 711	8 127 377
Remboursement des dettes financières	-8 545 534	-19 236 655
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	-7 442 823	-17 716 891
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 653 608	-875 448
TRESORERIE		
Solde à l'ouverture (trésorerie nette)	1 155 894	2 031 342
Variation de l'exercice	1 653 608	-875 448
Solde à la clôture (trésorerie nette)	2 809 502	1 155 894

(1) Hors éléments concernant les sociétés sortantes
(cf. "Incidences des variations de périmètre")

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation s'établit comme suit :

Sociétés	Lien juridique % contrôle	Méthode de consolidation	Siège social	N° Siren
AAXEN	Société mère		20 avenue Franklin Roosevelt 75 008 PARIS	503 182 073
ALKOS COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	Zac de Landacres 62360 HESDIN L'ABBE	343 967 527
INTER COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	11 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	339 646 630
SAGAL	Filiale 100%	Intégration globale	2 Chemin Croix St Mathieu 28320 GALLARDON	318 649 381

Ces sociétés interviennent sur le marché mondial des produits cosmétiques.

Rappel des évènements significatifs de l'exercice précédent

Opérations juridiques et financières :

En octobre et novembre 2016, les participations détenues dans les sociétés COSMOGEN, COSMOGEN INC, et SIMAX ont été cédées. Elles avaient été acquises au cours de l'exercice 2014.

Par dérogation au principe général, afin de permettre une comparaison des données l'exercice suivant, le résultat du sous-groupe cédé, calculé à la date du 31 octobre 2016, a été présenté sur une seule ligne du compte de résultat sous la dénomination "Résultat net des entreprises cédées". Il s'élève à 1 405 k€ et peut être détaillé ainsi :

en K€	COSMOGEN	SCI 4 PAVES	COSMOGEN INC	SIMAX	Total
Chiffre d'affaires	21 213		289	594	22 096
Résultat d'exploitation	1 782	-4	66	32	1 876
Résultat financier	-35				-35
Résultat exceptionnel	7			-2	5
Impôts sur les bénéfices	-441				-441
Résultat net	1 313	-4	66	30	1 405

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le résultat de cession individuel des titres a été retraité en consolidation et représente une plus-value de 896 k€ après prise en compte de l'amortissement des écarts d'acquisitions jusqu'au 31 octobre 2016.

Les emprunts bancaires souscrits lors de l'acquisition de ces titres ont été remboursés par anticipation ainsi qu'une partie de l'emprunt obligataire convertible en actions (remboursement de 2 871 061 obligations sur les 8 310 000 émises en 2014 générant le versement d'une prime de non conversion d'un montant de 895 k€ ; la provision constituée à ce titre a été reprise).

Consécutivement à ces opérations, les associés de la société AAXEN ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 521 k€ pour le ramener de 7 500 k€ à 4 979 k€ par voie de rachat par la société, puis d'annulation, de 2 520 574 de ses propres actions.

Enfin, la société AAXEN a racheté 200 000 Bons de Souscriptions d'Actions propres (sur les 400 000 émis en 2014) dont 120 000 ont été annulés à la clôture de l'exercice 2016. Les 80 000 BSA propres restants ont été reclassés dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres (115 k€). Ils sont toujours en portefeuille au 31 décembre 2017.

Contrôle fiscal AAXEN :

Courant 2016, la société AAXEN a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société conteste le bien-fondé de cette position et a entamé un recours contentieux ; aucune provision n'a été constituée à ce titre (hors frais de procédure). L'impôt correspondant à ces bases représenterait une somme de 657 k€. Au 31 décembre 2017, il en est de même, la procédure se poursuit.

Evènements significatifs de l'exercice

Progiciel de gestion intégré Groupe :

Les sociétés INTER COSMÉTIQUES et ALKOS COSMÉTIQUES ont refacturé à la société AAXEN le temps consacré par leurs salariés à la mise au point du progiciel de gestion intégré du Groupe qui entrera en service début 2018, soit un montant total de 372 k€ comptabilisé, au 31 décembre 2017, en "immobilisations incorporelles en cours" et présenté dans le compte de résultat consolidé en "production immobilisée".

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nouveaux contrats d'affacturage :

Les trois sociétés filiales confient la gestion de leurs créances clients à une société d'affacturage. Les contrats ont été renégociés en septembre 2017 et ils prévoient désormais une clause d'absence de recours du Factor. De ce fait, le retraitement en consolidation qui consistait à réinscrire à l'actif les créances avec pour contrepartie un financement par emprunt, n'est plus opéré. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 10 970 k€ pour le Groupe.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis et présentés en conformité avec les principes et normes comptables françaises et le règlement CRC n° 99-02.

Dates de clôture & durée de l'exercice

Toutes les sociétés intégrées clôturent leur bilan à la date du 31 décembre.

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent.

Principes comptables & méthodes d'évaluation

Ecarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition résultent d'une comparaison entre le coût d'acquisition ou d'apport des titres et la quote-part de situation nette acquise.

Pour les filiales INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES, les calculs effectués sur la base des comptes au 31 décembre 2007 sont restés inchangés depuis, soit un écart d'acquisition positif de 5 749 k€ pour INTER COSMÉTIQUES et SAGAL et un écart négatif de 150 k€ pour ALKOS COSMÉTIQUES (comptabilisé en provisions).

Leur amortissement, initialement étalé sur 7 ans dans la logique du financement mis en place pour l'acquisition des titres, a été allongé de 7 à 15 ans à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2012 pour tenir compte du contexte économique.

Pour les filiales cédées au cours de l'exercice précédent : COSMOGEN, COSMOGEN INC, et SIMAX, les écarts d'acquisition avaient été amortis linéairement sur une durée de 15 ans et la dotation de 2016 a été calculée sur 10 mois, soit un montant de 815 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fonds de commerce

Le fonds commercial inscrit à l'actif des comptes individuels de la société ALKOS COSMÉTIQUES pour une valeur brute de 2 211 k€ a été transféré, pour la présentation du bilan consolidé, dans un compte "Ecart d'acquisition".

Par dérogation au traitement initialement retenu pour les écarts d'acquisition (amortissement sur 7 ans), ce montant a été amorti à 100% sur le premier exercice de consolidation (2008) par imputation sur les réserves consolidées étant considéré qu'un traitement différent se serait révélé impropre à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat des exercices futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées, comme pour les exercices précédents, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés après identification éventuelle des composants, en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens et selon un mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires constatés dans les comptes sociaux sont neutralisés dans les comptes consolidés.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels, brevets	1 à 10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements des constructions	10 à 20 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel et outillage	3 à 20 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans

La société ALKOS COSMÉTIQUES a procédé au refinancement de matériels industriels acquis au cours de l'exercice pour un montant de 1 053 k€ par la conclusion de contrats de crédits-bails (retraités en consolidation comme il est dit ci-après).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Les produits en cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour les articles dont la commercialisation s'avère difficile ou dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau des flux de trésorerie, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Comptes et produits financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée.

Les dividendes reçus des filiales par la société mère (soit un montant de 2 050 k€ en 2017) sont annulés en consolidation.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux ont été éliminés par la constatation d'un gain ou d'une perte de change et les provisions correspondantes annulées.

Comme indiqué ci-après dans le paragraphe "Changement de présentation", ce retraitement s'effectue désormais en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Crédits-bails et locations financières avec option d'achat

Ces contrats ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés par la constatation d'un achat à crédit amorti en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Les loyers sont annulés et remplacés par l'enregistrement d'une charge financière, d'une dotation aux amortissements et d'un amortissement du financement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent les éléments suivants :

- Provisions pour litiges fiscaux : 62 k€ (cf. ci-après "Résultat courant / Résultat exceptionnel") ;
- Provisions pour litiges sociaux : 113 k€ (organismes sociaux et risques prud'homaux) ;
- Provision du risque de non conversion de l'emprunt obligataire émis en 2014 : 2 721 k€ ;
- Provision des engagements de retraite : 384 k€ (étant rappelé que l'engagement relatif à la société SAGAL est intégralement couvert par un contrat d'assurance) ;
- Provision des écarts d'acquisitions négatifs : 33 k€.

Impôts différés

La charge d'impôt sur les sociétés comprend l'impôt exigible de l'exercice ainsi que l'impôt différé calculé d'une part sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et d'autre part sur les retraitements et éliminations de consolidation.

Par prudence, les déficits fiscaux reportables n'ont pas donné lieu à constatation d'un impôt différé actif.

Au 31 décembre 2017, les actifs et passifs d'impôts différés, calculés au taux de 33.33 %, peuvent être ainsi résumés :

Impôts différés (en k€)	Actif	Passif
sur :		
Différences temporaires	20	
Indemnités de départ à la retraite	128	
Crédit-bail & locations financières		461
Cessions internes		
Amortissements dérogatoires		917
Plus-values en report d'imposition		661
	148	2 039

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Quant à la "preuve de l'impôt", elle s'établit comme suit (en k€) :

Résultat comptable consolidé avant impôt	- 642
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	1 976
Imputation des déficits fiscaux antérieurs	
Différences permanentes	- 931
Amort.& reprise des écarts d'acquisition	231
Résultat fiscal consolidé taxable à 33.33%	634
Charge d'impôt au taux normal	211
Contribution additionnelle	
Crédits d'impôt recherche	- 257
Crédits d'impôt apprentissage	
Crédit net d'impôt	- 46

Impôts exigibles

Les comptes des sociétés AAXEN, INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES sont intégrés fiscalement depuis le 1er janvier 2009. La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continue de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont maintenus en totalité dans les charges de l'exercice de leur engagement.

Emprunt obligataire

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions signé le 11 avril 2014 prévoit en son article 2.7. une prime de non conversion.

Les bases de la conversion ayant été fixées, la prime n'est pas comptabilisée en tant que dette.

Toutefois, pour faire face au risque de remboursement, une provision a été constituée en prenant pour hypothèse un remboursement à la clôture de chaque exercice. Au 31 décembre 2017, la provision s'élève à 2 721 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Outre l'amortissement des écarts d'acquisition, le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs, les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur exceptionnelle ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations. Le détail du résultat exceptionnel est fourni dans les pages suivantes.

Courant 2014 la société INTER COSMÉTIQUES a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013. Les propositions de rectification reçues à l'issue de cette vérification remettaient en cause les crédits d'impôt recherche relatifs aux années 2010 à 2013. Au 31 décembre 2016, la provision constituée à ce titre s'élevait à 283 k€. Ces redressements contestés par la société INTER COSMÉTIQUES ont donné lieu à une nouvelle expertise en mai 2017 qui a conclu à l'éligibilité de la majeure partie des dépenses de recherche au crédit d'impôt. Par courrier en date du 12 février 2018, la Direction Générale des Finances Publiques s'est rangée à cet avis. La provision pour litige a été ramenée à 62 k€ et la reprise de provision exceptionnelle s'élève à 221 k€.

Au 31 décembre 2017 la société INTER COSMÉTIQUES était en cours de déménagement sur son nouveau site à ANGERS qui réunira à terme les deux usines, l'entrepôt de stockage et les bureaux. Les frais engagés à ce titre, en 2017, ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles pour un montant de 118 k€.

Les autres éléments sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Modalités de calcul du résultat par action

Le calcul du résultat par action tient compte, le cas échéant, des variations du capital intervenues au cours de l'exercice.

Quant au résultat dilué par action, il est calculé en intégrant le nombre d'actions à émettre en application du contrat d'emprunt obligataire convertible en actions et en retraçant le résultat net du montant des intérêts obligataires comptabilisés au cours de l'exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres éléments d'information

Social :

L'effectif du groupe pour l'exercice 2017 s'établit à 140 cadres et assimilés et 249 employés et ouvriers.

Le total des frais de personnel s'élève à 17 273 k€ (il n'y a pas de participation des salariés pour l'exercice 2017).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ou de direction n'est pas communiqué car cela reviendrait pratiquement à divulguer une rémunération individuelle.

Les comptes au 31 décembre 2017 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant total de 630 k€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2017.

Fiscalité :

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les charges et donnent lieu au calcul d'un crédit d'impôt recherche, soit un montant de 257 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et une base totale de dépenses pour le groupe de 857 k€.

Honoraires des Commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires pris en charges au cours de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes des sociétés du Groupe s'élève à 89 k€.

Engagements non financiers :

Au cours de l'exercice 2013, la société ALKOS COSMÉTIQUES a bénéficié de la part de la Région Nord-Pas-de-Calais d'une avance remboursable de 300 k€ sur une durée de 5 ans (compte tenu d'un différé de remboursement d'un an et d'un taux d'intérêts de 0,89 % l'an) sous condition de maintien de 91 contrats de travail à durée indéterminée sur le site d'Hesdin l'Abbé.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de Présentation :

A compter du 1er janvier 2017, en application du Plan Comptable Général modifié, les pertes et gains de change sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier. Pour le Groupe AAXEN et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation est ainsi augmenté de 78 k€ par rapport à l'ancienne présentation.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Contrats souscrits par INTER COSMETIQUES			412 808	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES			3 388 440	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB immobilier)			4 100 001	
Contrats souscrits par SAGAL			3 737	
			7 904 986	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements de retraite provisionnés			383 678	
Engagements de retraite couverts par un contrat d'assurance (SAGAL)			78 625	
			462 303	
Autres engagements				
Contrat d'achat de 2 000 000 USD à échéance du 11/12/2018 au cours de 1.1788			1 696 641	
Prime de non conversion de l'emprunt obligataire à l'échéance (31.12.2024) (provision constituée à ce titre au 31.12.2017 = 2 721 k€)			13 872 255	
			15 568 896	
Total des engagements financiers (1)			23 936 185	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		51 680 076
Production vendue Biens		49 840 900
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 512 500	
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	25 671 092	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(286 109)	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(56 582)	
Production vendue Services		1 839 176
<i>Prestations condit. France</i>	253 014	
<i>Prestations condit. Export</i>	93 683	
<i>Produits annexes France</i>	554 878	
<i>Produits annexes Export</i>	937 601	
Chiffre d'affaires par marché géographique		51 680 076
Chiffre d'affaires FRANCE		25 034 282
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 512 500	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(286 109)	
<i>Prestations condit. France</i>	253 014	
<i>Produits annexes France</i>	554 878	
Chiffre d'affaires EXPORT		26 645 794
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	25 671 092	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(56 582)	
<i>Prestations condit. Export</i>	93 683	
<i>Produits annexes Export</i>	937 601	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		1 282 328
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 055 347
<i>Prod. cessions immob.corp.</i>	<i>1 055 347</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		226 981
<i>Rep. Prov.pour litiges</i>	<i>220 771</i>	
<i>Rep. Prov. Ecart Acq. Négatif</i>	<i>6 210</i>	
Total des charges exceptionnelles		1 472 212
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		133 773
<i>Pénalités sur marchés</i>	<i>15 881</i>	
<i>Amendes et pénalités</i>	<i>54</i>	
<i>Charges except./opér.gestion</i>	<i>117 838</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 099 179
<i>Val. nette cpta. immo. corpor.</i>	<i>1 099 179</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		239 260
<i>Dot.Amort écart d'acquisition</i>	<i>237 260</i>	
<i>Dot.Prov. pour litiges</i>	<i>2 000</i>	
Résultat exceptionnel		(189 885)

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	
Indemnités journalières de Sécurité Sociale et de Prévoyance	114 125
Avantages en nature	81 987
Remboursements de sinistres	82 056
Remboursement de frais et formations	34 273
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL	312 441

[illegible]

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30 421		30 421
	Clients douteux ou litigieux	26 860		26 860
	Autres créances clients	798 850	798 850	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	10 580	10 580	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 590	141 590	
	Impôts sur les bénéfices	2 877 157	1 018 884	1 858 273
	Taxes sur la valeur ajoutée	911 583	911 583	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	100 408	100 408	
	Groupe et associés (2)	8	8	
	Débiteurs divers	1 402 057	1 402 057	
	Charges constatées d'avances	238 051	238 051	
	TOTAL DES CREANCES	6 537 565	4 622 011	1 915 554
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	5 656 543	217 559		5 438 984
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	51 259	51 259		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 988 004	1 261 915	3 672 007	3 054 082
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	18	18		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 434 995	6 434 995		
	Personnel et comptes rattachés	1 549 959	1 549 959		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 548 450	1 548 450		
	Impôts sur les bénéfices	2 038 738	27 102	955 443	1 056 193
	Taxes sur la valeur ajoutée	317 033	317 033		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	336 382	336 382		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	475 088	475 088		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	495 869	495 869		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	26 892 339	12 715 631	4 627 450	9 549 259
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 302 711			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 545 525			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : acquisitions & virements poste à poste	Diminutions : cessions & virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2017
Ecart d'acquisitions	5 748 992				5 748 992
Ecart d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	1 320 282		479 608		1 799 890
Terrains	69 748				69 748
Terrains (Retraitement CB)	852 702				852 702
Constructions	3 552 093				3 552 093
Constructions (Retraitement CB)	7 727 733				7 727 733
Installat.aménag. des constructions	1 839 383		331 778	1 138	2 170 022
Matériel et outillage	15 209 260		678 880	1 114 317	14 830 427
Matériel et outillage (Retraitement CB)	6 772 937		2 046 895	97 805	8 665 424
Installations générales et aménagements	137 494		21 718		159 212
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)					
Matériel de bureau et mobilier	945 899		47 992	11 787	982 104
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
Immob.corporelles en cours & acomptes	1 289 783		1 527 103	1 667 620	1 149 265
Autres titres immobilisés et dépôts	29 813		1 298	690	30 421
TOTAL	47 812 503		5 135 272	2 893 358	50 054 417

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : dotations de l'exercice & virt poste à poste	Diminutions : sorties d'immobilisations & virt poste à poste	Montant des amortissements au 31/12/2017
Ecart d'acquisition	4 266 115		237 260		4 503 375
Ecart d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	741 765		66 342		808 107
Constructions	2 855 463		97 909		2 953 372
Constructions (Retraitement CB)	3 941 285		178 040		4 119 325
Installat. Aménagements des constructions	1 368 149		85 261	1 138	1 452 272
Matériel et outillage	11 334 998		650 420	1 069 202	10 916 215
Matériel et outillage (Retraitement CB)	3 360 519		582 594	97 805	3 845 308
Installations générales et aménagements	51 796		13 406		65 202
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)	0				0
Matériel de bureau et mobilier	833 064		27 919	10 947	850 036
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
TOTAL	31 069 536		1 939 152	1 179 092	31 829 596

Provisions

	Montant au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2017
Provisions pour litiges	408 355		2 000	235 371,00	174 984
Provisions pour risques & chg finan. (PNC)	1 845 645		875 135		2 720 780
Autres provisions pour risques & charges	18 000			18 000,00	
Provisions pour engagement retraite	358 351		25 390	62,71	383 678
Provisions "écarts acquisition négatifs"	38 813			6 210,00	32 603
Dépréciations des stocks & en cours	117 621		228 122	117 621,00	228 122
Dépréciations des créances clients	22 508				22 508
Autres dépréciations					
TOTAL	2 809 293		1 130 647	377 265	3 562 675

dont : - d'exploitation	253 512	150 284
dont : - financières	875 135	
dont : - exceptionnelles	2 000	226 981

Variation des Emprunts & Avances conditionnées

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 01/01/17	Variation de Périmètre	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Capital restant dû au 31/12/2017
Avances conditionnées					
	102 093			76 456	25 637
Emprunts obligataires	5 438 984				5 438 984
Emprunts auprès des Ets Crédit					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
Inter Cosmétiques					
Sagel					
sous total					
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières					
Inter Cosmétiques	592 269			200 212	392 057
Alkos Cosmétiques	6 040 501		2 302 711	750 409	7 592 802
Sagel	15 394			12 249	3 145
sous total	6 648 163		2 302 711	962 870	7 988 004
Retraitement contrats Affacturage	7 506 199			7 506 199	
Emprunts & dettes Fin. Diverses					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
sous total					
TOTAL	19 695 439		2 302 711	8 545 525	13 452 625

Échéances d'Emprunts

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 31/12/2017	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Aaxen	5 438 984			5 438 984
sous total	5 438 984			5 438 984
Emprunts auprès des Ets Crédit				
Aaxen				
sous total				
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières				
Inter Cosmétiques	392 057	205 265	186 792	
Alkos Cosmétiques	7 592 802	1 053 504	3 485 216	
Sagal	3 145	3 145		
sous total	7 988 004	1 261 915	3 672 007	3 054 082
Retraitement contrats Affacturage				
Emprunts & dettes Fin. Diverses				
sous total				
TOTAL	13 426 988	1 261 915	3 672 007	8 493 066

Variation des Capitaux Propres Consolidés

	Capitaux Propres au 01/01/2017	Affectation du résultat 2016	Dividendes versés par la société mère	Réduction des capitaux propres (annulation actions et BSA propres)	Reclassement des titres propres	Variation des écarts de conversion	Résultat consolidé 2017	Capitaux Propres au 31/12/2017
Capital social	4 979 426							4 979 426
Primes d'émission	1 331 048		-1 031 581					299 467
Titres de l'entreprise consolidante	-114 522							-114 522
Ecarta de conversion								
Réserves consolidées	-2 302 304	2 730 238	-168 419					259 515
Report à nouveau								
Résultat groupe 2016	2 730 238	-2 730 238					-596 079	-596 079
Résultat groupe 2017								
	6 623 886		-1 200 000				-596 079	4 827 806

Contribution des Sociétés au Résultat du Groupe

	AAXEN	Inter Cosmétiques	Segel	Alkos Cosmétiques	Sociétés cédées	Total au 31/12/2017
Résultats individuels	1 120 463	178 611	129 714	49 367		1 478 156
Retraitements de consolidation :						
Résultat net des entreprises cédées						
Retraitement plus-value cession des titres						
Amort. Ecart acquisition	-237 260					-237 260
Reprise Prov. Ecart acquisition	6 210					6 210
Annulation dividendes reçus des filiales	-2 050 000					-2 050 000
Annul. Amort. dérogatoires / immob.	-2 175	183 359	-3 101	24 872		202 956
IS différé / amortis. dérogatoires immob.	725	-61 120	1 034	-8 291		-67 652
Annul. Amort. dérogatoires / frais acq. titres						
IS différé / amortis. dérogatoires frais titres						
Annul. autres amort. dérogatoires		12 593				12 593
Retraitements des crédits baux		39 435	868	208 389		248 692
IS différé / retraitements crédits baux		-13 145	-289	-69 463		-82 897
Retraitements des LOA				-46 456		-46 456
IS différé / retraitements LOA	-21 484	-3 906		15 485		15 485
Provision Indemnités de fin de carrière						
IS différé / provision indem. fin carrière	7 161	1 302				-25 390
Retraitement écarts conversion passif	595	11 453				8 463
IS différé / différences temporaires		-85 768	-55	13 684		25 731
Retraitements cessions internes d'immob.		25		1 096		-84 727
IS différé / retrait. cessions internes		-8				25
Ajustements divers						-8
Résultat consolidé	-1 175 764	262 830	128 171	188 684		-596 079